

Suite à un diagnostic de Covid-19, un professionnel de santé ou une structure de coordination pourra vous proposer un télé-suivi à domicile via le portail régional « MaSancéConnectée ».

Ce portail est accessible sur le lien suivant : www.masanteconnectee.fr.

Il vous offre un point d'accès unique pour accéder à vos informations médicales et à vos formulaires de suivi du Covid-19.



Si vous **avez déjà accès à votre portail-patient**, connectez-vous à votre compte avec vos identifiants, renseignez le code d'accès temporaire reçu par sms et rendez-vous directement à **l'étape 6**.



Votre portail-patient est **créé à l'initiative du professionnel de santé** qui vous accompagne.

Vous allez recevoir deux emails :

- Le premier vous informe que votre compte est créé.
- Le deuxième contient vos identifiants de connexion.

Cliquez sur le lien « **Portail ViaPatient MaSantéConnectée** ».

Bienvenue sur votre espace santé régional

ne-pas-repondre.masanteconnectee@sante-ra.fr
À Mailsys ETCHEVERRY

ViaPatientContratDeService.pdf 480 KB
MaSanteCoGuideUtilisateur.pdf 687 KB



17:00

Bonjour Jacques SPECIMEN,

Vous bénéficiez désormais d'un espace personnel sur le [portail ViaPatient MaSantéConnectée](#).
Si vous n'avez pas encore de mot de passe associé à cette adresse, celui-ci vous sera envoyé d'ici quelques minutes par email.

Merci d'utiliser les services Sara.



Le patient ne peut pas créer un portail-patient lui-même.



La fenêtre de connexion à votre compte s'ouvre. **Saisissez vos identifiants** reçus par email et cliquez sur « **Se connecter** ».

E-mail: Mot de passe:

[Mot de passe oublié ?](#)



Le mot de passe fourni est temporaire. Vous devrez le modifier lors de votre première connexion. Saisissez votre nouveau mot de passe et cliquez sur « **Validez mon mot de passe** ».

Connexion

Votre compte exige un nouveau mot de passe !

Votre mot de passe a été généré par l'administrateur suite à votre demande.
Par mesure de sécurité pour vous connecter, veuillez renseigner un nouveau mot de passe.

Nouveau mot de passe : *

Confirmer le mot de passe : *

4

Un code d'accès temporaire vous sera envoyé par sms. Saisissez-le et cliquez sur « **Valider** ».

Saisie du code d'accès temporaire

Saisissez ici le code d'accès temporaire qui vous a été envoyé par SMS sur le numéro *****402

Merci de bien respecter les majuscules / minuscules !

[Je ne reçois pas mon code d'accès temporaire](#)

5

Le contrat de Service ViaPatient s'ouvre. Cochez la case « **J'accepte les conditions d'utilisation de MaSantéConnectée** » puis cliquez sur « **Valider** ».

ViaPatient Contrat de Service ViaPatient

ViaPatient est un service proposé aux usagers de services de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour faciliter leurs formalités administratives et sécuriser les échanges avec les professionnels.

Article 1 : objet du présent contrat

Le présent contrat a pour but de définir les modalités d'utilisation : du site web sécurisé ViaPatient (<https://ViaPatient.sante-ra.fr>) ci-après nommé « ViaPatient » par le patient ou son représentant légal ou sa personne de confiance et le GCS SARA, responsable du traitement ViaPatient.

Article 2 : Inscription

L'inscription à ViaPatient s'effectue à la demande du patient ou de son représentant légal par le biais d'un professionnel de santé qui enregistre son inscription. Le patient ou son représentant légal accepte le présent contrat lors de sa première connexion.

En cas d'impossibilité pour le patient majeur d'accéder/utiliser le service ainsi proposé, il pourra s'il le souhaite autoriser par écrit lors de son inscription, ou plus tard, un utilisateur qu'il connaît et en qui il a toute confiance, à gérer son espace ViaPatient (cf. document « Autorisation d'un utilisateur à gérer ViaPatient »). Le patient pourra avoir connaissance à tout moment des accès réalisés par l'utilisateur autorisé grâce

Via Patient - Contrat de service au 01/06/2019 Page 2/2

J'accepte les conditions d'utilisation de MaSantéConnectée

6

Si vous souhaitez que votre médecin suive l'évolution de vos symptômes, vous pouvez choisir de l'habiliter sur votre dossier Cliquez sur « **Mes Acteurs** » puis sur « **Rechercher un acteur à habiliter** ».

Suivi

Covid-A-Dom

Docs

Identité

Mes Acteurs

Extensions

Les acteurs de votre prise en charge

Professionnels et services habilités

Vous pouvez habiliter des professionnels ou des services, c'est-à-dire autoriser ces personnes et leur équipe à accéder à votre dossier de santé. Ces droits d'accès sont restreints en fonction de la profession de chacun des acteurs.

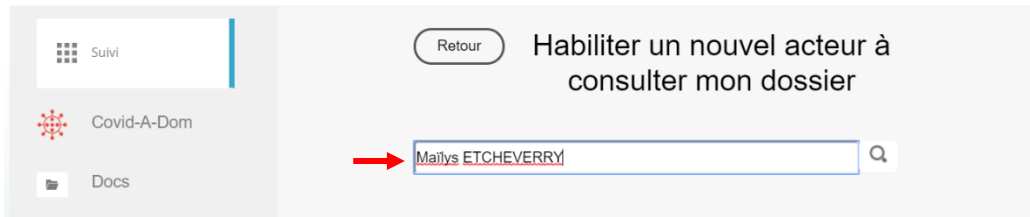
Aucun acteur n'est habilité sur votre dossier

Professionnels pros crits

Vous pouvez proscrire des professionnels de santé afin d'avoir la certitude qu'ils n'aient jamais accès à votre dossier de santé, même s'ils appartiennent à l'équipe d'un acteur habilité.

7

Saisissez le nom de votre médecin. Cliquez sur son nom pour valider et l'habilitier sur votre dossier.



8

Votre formulaire de suivi du Covid-19 s'ouvre automatiquement. Cliquez sur « Remplir ».



9

La vignette « Covid à domicile » apparaît.



10

Un récapitulatif s'ouvre. Vous pouvez **modifier** vos informations. Quand le formulaire est rempli, cliquez sur « **Envoyer** ».



Afin de permettre un suivi rigoureux de vos symptômes, votre médecin configurera les modalités de suivi de votre parcours. Vous recevrez des emails et/ou SMS qui vous rappelleront de remplir vos formulaires.

11

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de vous désinscrire de votre compte MaSantéConnectée.

1

Cliquez sur « **Mon compte** » puis sur « **Me désinscrire** ».

2

Un pop-up s'ouvre. Cliquez sur « **Confirmer** ».